

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

Toxicité aiguë inconnue 86% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : Butanone, Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2



Mention d'avertissement
DANGER

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH208 - Contient de la rosin & methylols. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P261 - Éviter de respirer les vapeurs
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	926-605-8	--	>25 - <40	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)		01-2119486291-36 -XXXX
Butanone	201-159-0	78-93-3	>25 - <40	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336)		01-2119457290-43 -XXXX

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

				Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)		
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane	921-024-6	--	10 - <20	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam Liq. 2 (H225)		01-2119475514-35 -XXXX
Colophane	232-475-7	8050-09-7	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317)		01-2119480418-32 -XXXX
n-Hexane	203-777-6	110-54-3	0.1 - <1	Skin Irrit. 2 (H315) Repr. 2 (H361f) STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)	STOT RE 2 :: C>=5%	01-2119480412-44 -XXXX
Xylènes	215-535-7	1330-20-7	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226)	::	01-2119488216-32 -XXXX
Zinc (oxyde de)	215-222-5	1314-13-2	0.1 - <1	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		01-2119463881-32 -XXXX
Méthylols	-	UNKNOWN	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317)		Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact cutané	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
Contact oculaire	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage /antidéflagrant.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³ S*
Magnésium (oxyde de) 1309-48-4	-	TWA: 10 mg/m ³
Colophane 8050-09-7	-	TWA: 0.1 mg/m ³
n-Hexane 110-54-3	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³ R
Xylènes 1330-20-7	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ S*	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³ S*
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	-	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.

Protection de la peau et du corps

Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Gants en plastique ou en caoutchouc. Vêtements de protection adaptés. Tablier.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	
Aspect	Visqueux	
Couleur	Rouge	
Odeur	Solvant	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune information disponible	Sans objet
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	
Point d'ébullition	= 60 °C / 140 °F	
Point d'éclair	-20 °C / -4 °F	CC (test en vase clos Closed Cup)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	Sans objet pour les liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	11.5	
Limite inférieure d'inflammabilité	1	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	Aucune information disponible	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Solvants organiques	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Limites d'explosivité	Aucune information disponible	
Supérieure	Aucune information disponible	
Inférieure	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	> 21 mm ² /s	@ 40°C
Viscosité dynamique	Aucune information disponible 450 - 700 mPa s	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	19.5
Densité	0.82 g/cm ³
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

Sensibilité aux décharges
statiques

Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact cutané	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sans objet.

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Système respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	4,213.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	5,041.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue 86% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.
34 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.
40 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.
58 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).
86 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).
24 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane --	LD50 >16.5 g/Kg (Rat) (OECD Guideline 201)	LD50 >3.35 g/Kg (Rabbit) (OECD Guideline 402)	LC50 (4h) =73680 ppm (Vapour - Rat)
Butanone 78-93-3	= 2483 mg/kg (Rat)	= 5000 mg/kg (Rabbit)	= 11700 ppm (Rat) 4 h
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclique, <5% n-hexane --	LD50 >5840 mg/kg (Rat)	LD50 >2800-3100 mg/kg (Rat)	-
Colophane 8050-09-7	>2800 mg/Kg (rat)	> 2500 mg/kg (Rabbit)	= 1.5 mg/L (Rat) 4 h
n-Hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	> 5000 mg/kg (Rat)	-	LC50 (4h) >5.7 mg/l

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane --	-	LL50 (96h)=12mg/L (Oncorhynchus mykiss)Semi-static OECD 203	-	
Butanone 78-93-3	EC50=1972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h 3130 - 3320 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	EC50 48 h > 308 mg/L (Daphnia magna)	
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclique, <5% n-hexane --	EL50 (72h)= 26 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LL50 (96h) =12 mg/L Fish (Oncorhynchus mykiss) OECD 203	EL50 (48h) =3mg/L (Daphnia magna) OECD 202	
Colophane 8050-09-7	EC50 72 h = 400 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 (96h) >10mg/L Fish (Danio rerio)	EC50 48 h >100 mg/L (Daphnia magna)	
n-Hexane 110-54-3	-	LC50 96 h 2.1 - 2.98 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	EC50 24 h > 1000 mg/L (Daphnia magna)	
Xylènes 1330-20-7	-	LC50 96 h 13.5 - 17.3 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	EC50 48 h = 3.4 mg/L (water flea)	
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	LC 50 (72Hr) 0.136 mg/L	LC50 (96h) =0.7 mg/L Fish (Danio rerio)	LC 50 (48Hr) =0.5 mg/l (Ceriodaphnia dubia)	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS, Dangereux pour l'environnement
14.3 Classe de danger	3
Étiquettes de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, (D/E), Dangereux pour l'environnement
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	640C
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	33

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS (4-tert-Butylphenol), Polluant marin
14.3 Classe de danger	3

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS (4-tert-Butylphenol), 3, II, (-20°C c.c.), Polluant marin
14.5 Polluant marin	P
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS, Dangereux pour l'environnement
14.3 Classe de danger	3
Étiquettes de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, Dangereux pour l'environnement
14.5 Danger pour l'environnement	oui
Code de classification	F1
14.6 Dispositions spéciales	640C
Quantité limitée (LQ)	5 L

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A3

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A3
Quantité limitée (LQ)	1 L
Code ERG	3L

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

ou

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

ou

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Butanone 78-93-3	RG 84
Colophane 8050-09-7	RG 65, RG 66
n-Hexane 110-54-3	RG 59, RG 84
Xylènes 1330-20-7	RG 4bis, RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC PISTO HP ROUGE
Remplace la version : 24-nov.-2015

Date de révision 30-mars-2017
Version 2

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 30-mars-2017

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2, 3.

Conseil en matière de formation Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation pour les opérateurs

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité